

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 DECEMBRE 2020 A 20H30

Présents : Sabine SABATIER, Richard GIBERT, Yves EVENO, Philippe LEYMAT, Laurence BAROT , Sonia HOCHARD, Michel RAMEAU, Eric HUBAUD, Rémi DELATOUCHE, Sylvain GISCARD

Absente excusée : Joséphine LEDOUX, procuration donnée à Michel RAMEAU

Désignation du secrétaire de séance : Philippe LEYMAT

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 12 Novembre 2020

Convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour l'adhésion au service de remplacement

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'en cas d'absence d'un agent titulaire ou non titulaire, il est possible de faire appel au Service de remplacement du Centre de Gestion.

La possibilité de bénéficier, en cas de besoin, de l'intervention de l'un des agents du Centre de Gestion est subordonnée à la signature d'une convention générale d'affectation.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal s'il l'autorise à signer ladite convention et à faire appel à ce service en tant que de besoin, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'adhésion au service de remplacement, autorise Madame le Maire à signer la dite convention et à faire appel à ce service en tant que de besoin.

Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial-Ecole (modification du nombre d'heures)

Madame Brigitte BUISSON, adjoint technique territorial en charge de l'accueil, de l'accompagnement cantine, du ménage à l'école, et du ménage dans les bâtiments- mairie prendra sa retraite au 1^{er} Février 2021.

Madame le Maire, propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial-Ecole en Contrat à Durée Déterminée, pour 13H23 annualisées, à compter du 1^{er} Février 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge Madame le Maire du recrutement de l'agent.

Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial-Mairie (modification du nombre d'heures)

Madame le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un poste d'adjoint technique territorial-Mairie pour Madame Virginie LUDINARD. Madame LUDINARD, en Contrat à Durée Indéterminée occupe déjà un poste de 10 heures par semaine non annualisées. Ce poste pourrait passer à 13 heures en y intégrant les heures de ménage effectuées par Madame BUISSON dans les bâtiments mairie.

Demande d'aliénation de chemin

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de Monsieur Loic Berquet et de Madame Violette Danton, résidant Impasse du Puits à Long, qui souhaitent acquérir une partie du chemin rural traversant leur propriété.

Ceux-ci souhaitent acquérir un tronçon de chemin rural, qui traverse leur propriété, afin de préserver leur intimité. Le dit chemin, à partir de l'impasse du Puits, traverse et longe leur propriété puis achève son tracé dans une parcelle agricole.

Ce chemin n'est plus utilisé depuis longtemps.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'accepter la demande de Monsieur BERQUET et de Madame DANTON,
- d'engager une enquête publique
- de fixer le prix de vente de cette parcelle de terrain à hauteur de tous les frais engagés par la commune pour cette opération,
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au bon déroulement de cette opération

FDEE : transfert de compétence éclairage public au 1^{er} janvier 2021

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Midi Corrézien a restitué, par délibération, la compétence « électrification » aux communes.

La commune de Branceilles a adhéré, par délibération en date du 14 Janvier 2019 à la FDEE pour la compétence obligatoire relative à la distribution publique d'électricité.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur le transfert à la FDEE, à compter du 1^{er} janvier 2021, de la compétence « éclairage public » pour

Assurer seulement la maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations d'éclairage public et notamment les extensions, renforcements, renouvellements, rénovations, mises en conformité, améliorations diverses et réalisations de toutes études générales ou spécifiques corrélatives à ces travaux et notamment la collecte des certificats d'énergie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité, autorise Madame Le Maire à signer le procès verbal de mise à disposition des biens, ainsi que tous documents relatifs à ce transfert de compétence.

Délégation au Maire d'une attribution supplémentaire du Conseil Municipal

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que par délibération n°2020-49 en date du 12 novembre 2020, le conseil municipal lui a délégué certaines attributions.

Toutefois, il y a lieu de rajouter l'attribution suivante :

- Représenter la commune dans les éventuels contentieux qui pourraient survenir, et de fait, la représenter en justice

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette attribution.

Questions diverses :

- Préparation, organisation et distribution des paniers cadeaux aux aînés

Fin de la séance à 23H30

Secrétaire de séance, Philippe LEYMAT

